

Pays Vallée du Loir

Pôle d'Équilibre Territorial et Rural

Extrait du registre des délibérations

Date de la convocation : 8 septembre 2017
 Nombre de membres 45
 Présents : 32 – Pouvoirs 8
 Votants : 40

Vote : 40
 Pour : 40
 Contre : 0
 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après transmission en sous-préfecture de La Flèche le : 21/09/2017
 et publication du 21/09/2017.

L'an deux mille dix-sept, le 14 septembre à 18h00 heures, le comité syndical du Pays Vallée du Loir – Pôle d'Équilibre Territorial et Rural - légalement convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Vaas en séance publique sous la présidence de Monsieur Régis VALLIENNE, Président.

Présents (32) :

Jean-Paul BEAUDOUIN, Pierre BIHOREAU, Georges BITOT, Gérard BLANCHET, Jean-Claude BOIZIAU, François BOUSSARD, Guy-Michel CHAUVEAU, Nicolas CHAUVIN, Jean-Pierre CHEREAU, Galiène COHU de LASSENCE, Jean-François COINTRE, Gérard CROISEAU, Jean-Yves DENIS, Gérard DUFOUR, Sylvain FOURNIER, Roger FRESNEAU, Gilles GANGLOFF, Xavier GAYAT, Nadine GRELET-CERTENAIS Emile GUILLON, Laurent HUBERT, Jacques LAUZE, Philippe LEGUET, Marc LESSCHAEVE, Christophe LIBERT, Yveline LIMODIN, Carine MENAGE, Annick PETIT, Ghislaine SOYER, Denis TURIN, Régis VALLIENNE, Jacky VIRLOUVET.

Pouvoirs (8) :

Jean-Michel CHIQUET à Régis VALLIENNE, Dominique DUCHÈNE à Galiène COHU de LASSENCE, Jean-Pierre GUICHON à Nicolas CHAUVIN, Christian JARIES à Gérard BLANCHET, Claude JAUNAY à Georges BITOT, Daniel LEGEAY à Gérard CROISEAU, Didier LEGRAND à Yveline LIMODIN, Béatrice PAVY-MORANÇAIS à Gilles GANGLOFF.

D08-14-09-2017 - LEADER - Animation et frais de fonctionnement 2017

Il est proposé aux membres du comité syndical de solliciter les fonds européens pour le financement, sur l'année 2017, de l'ingénierie liée à la mise en œuvre du programme Leader 2014-2020. 7 postes de l'équipe sont concernés (réparti de 10 à 60% du temps de travail de l'agent) ce qui représente au total 1,45 ETP. L'adhésion à l'association Leader France est également inscrit au dossier.

Plan de financement prévisionnel :

Nature des dépenses	Montant HT	Nature des ressources	Montant HT
Frais de fonctionnement	65 410,08 €	LEADER	52 808,06 €
Adhésion Leader France	600 €	Autofinancement	13 202,02 €
TOTAL des dépenses	66 010,08 €	TOTAL des ressources	66 010,08 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical, à l'unanimité des votants, approuve le plan de financement de l'action « Animation et frais de fonctionnement pour la mise en œuvre du programme LEADER – année 2017 », autorise le Président à solliciter les subventions, à signer toute pièce à intervenir et décide de supporter l'autofinancement qui serait généré par une baisse de cofinancement externes inférieurs au prévisionnel.

Fait à Vaas

Les jour, mois et an susdits

Suivent les signatures

Le Président
 Régis VALLIENNE

